

Vie scolaire / Internat / Projets et activités

Vie scolaire

Le service de la vie scolaire est composé de 10 assistants d'éducation et de 2 CPE.

Leur rôle est très varié :

- Contrôle des présences
- Surveillance
- Animation
- Suivi des jeunes : travail, attitude, bien-être
- Éducation à la citoyenneté, etc.

Différents projets sont conduits en collaboration avec l'infirmière scolaire, la documentaliste ou les enseignants.

Par exemple :

- Lutte contre les discriminations et harcèlement,
- Informations sur les addictions, les dangers d'internet, réseaux sociaux
- Eco délégués,...

La dimension humaine de l'établissement permet un réel suivi et encadrement des jeunes, notamment au niveau de l'absentéisme (toute absence non annoncée est suivie immédiatement d'un appel téléphonique ou d'un courrier).

Conformément au règlement intérieur, les élèves de Troisième et de Seconde ne peuvent pas quitter le lycée pendant les heures de permanence, sauf autorisation exceptionnelle (RV médical, leçon de conduite ou code ...) ou pendant la pause méridienne.

Internat

Le rythme de vie

- 17h : Ouverture de l'internat.
- 17h à 18h : les élèves ont le choix d'aller en chambre, en étude, en salle de travail ou au CDI s'il n'y a pas cours. Les élèves de Troisième et de Seconde restent obligatoirement à l'internat, les élèves de Première et de Terminale peuvent sortir s'ils en ont l'autorisation.
- 18h à 18h45 : Temps libre, les élèves autorisés peuvent sortir du lycée, les autres restent en étude, dans leur chambre, en salle de travail, à la cafétéria, sauf les internes de 3^{ème}.
- 18h45 à 19h30 : Repas
- 20h à 21h15 : Étude en chambre.
- 21h15 à 22h : Temps libre en chambre.
- 22h : Extinction des feux.
- 6h55 : Sonnerie/ Réveil
- 7h15 à 7h30 : Les élèves descendent prendre le petit déjeuner

Les conditions de vie

Les élèves internes bénéficient d'un cadre de vie agréable et confortable : chambre de 3 ou 4 lits, bureau personnel, salle de bain et WC dans les chambres. Ils ont à leur disposition des équipements et des activités qui ne peuvent que favoriser leur travail scolaire, leur bien-être et leur épanouissement personnel :

- Salle informatique
- Salle musculation
- Salle télévision
- Tournoi sportif
- Sortie cinéma/théâtre
- Concert
- Soirée de Noël
- Découverte activités sportives

Enfin, les jeunes peuvent pratiquer des activités sportives ou culturelles au sein d'associations de la ville de Saint-Flour, en fonction des horaires de l'internat.

Projets et activités

Le club Théâtre ou vidéo

Sorties culturelles

Rencontres avec des professionnels

Voyage linguistique en Angleterre, en Écosse, en Espagne, en Irlande

Projets lecture/écriture : rencontres avec écrivains

Voyage d'échange à Haselünne

Projet Danse

Lycéens au cinéma

Expositions diverses

Voyage culturel d'arts plastiques

De nombreux projets pédagogiques linguistiques, artistiques et/ou culturels naissent chaque année au Lycée de Haute Auvergne. S'ils évoluent, prennent parfois de nouvelles formes d'une année à la suivante, leurs axes fondamentaux demeurent.

A ces projets, s'ajoutent de multiples activités sportives ou culturelles plus ponctuelles, mises en place selon les opportunités locales.

Le **Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)** est très actif. Il propose aux élèves des sensibilisations très diverses par l'intervention de professionnels :

- Éducation à la santé : alimentation, vaccination ...,
- Prévention de la violence,
- Éducation à la sexualité,
- Sensibilisation aux risques addictifs :
- Éducation au respect des uns et des autres.
- Secourisme,
- Sensibilisation égalité filles – garçons,
- Don du sang